## AVIS DU MAIRE - Fiche de renseignements

DPT	COMMUNE	ANNÉE	N° DOSSIER
0,2,2	0013	22	00010

MAIRIE DE MUCATEUC							
concernant demande d	une PERMIS DE PERMIS DÉCL	ARATION ALABLE AUTRES (C.U)	019 12 210 12 18				
PAR	NOM, PRÉNOMS ou SOCIÉTÉ						
	IEL Exploitation 64						
HABITANT A	ADRESSE DU DEMÁNDEUR (numéro, voie, lieu-dit, code postal, commune)  41 Ter bel Carnot 22000 ST-BRITUL						
POUR UN PROJET SITUÉ A	ADRESSE DU TERRAIN (numéro, voie, lieu-dit, code postal, commune)  Lieu CUT des Fontaine 22100 AU CALEUC  RÉFÉRENCES CADASTRALES DU TERRAIN (sections et numéros des parcelles)						
1. AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT							
11. LE PROJET EST-IL	DANS UN SECTEUR COUVERT PAR UN DOCUMENT D'URBANISME ?  Document :  Zone :	DANS UN ESPACE NON URBANISÉ ? Espace boisé (forêt, landes, maquis, garrigue)	Terrain agricole cultivable Autre				
SITUÉ	DANS UNE PARTIE ACTUELLEMENT URBANISÉE ?  Centre urbain ou milieu agglomèré Autre :	DISTANCE APPROXIMATIVE DE LA CONSTRUCTION LA PLUS PROCHE (en m)					
12. ENVRONVEMENT IMMEDIAT DU PROJET	Existe t-il une exploitation agricole à proximité ? OUI NON Nom et adresse de l'exploitant : Type d'exploitation :	Existe t-il des bâtiments agricoles à moins de 100 m	? OUI NON				
13.	Existe t-il un ou plusieurs bâtiments sur le terrain ?  OUI NON	Parmi ces bâtiments y en a t-il qui sont destinés à êt démolis à l'occasion de la réalisation du projet ?	OUI NON				
14. CBSERVATIONS DU MAIRE	INCIDENCE DU PROJET SUR LES MILIEUX AVOISINANTS (URBAINS OU NAT		LE POS OU LE PLU				
2. AV	IS SUR LES ÉQUIPEMENTS DESSERVANT	1997 1997 1997 1997 1997 1997 1997 1997	- 11015				
VOIRIE	LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UNE VOIE  Publique Privée	LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UNE  La commune réalisera la desserte nécessaire	Avant le				
	APPRÉCIATION DE LA DESSERTE PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET Bonne Insuffisante Mauvaise	La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée					
	Y A T-IL UN PLAN D'ALIGNEMENT ? OUI NON	La commune n'a pas l'intention de réaliser la vo	ie				
	Y A T-IL DES PROBLÈMES D'ACCÈS ? LESQUELS ?						
22. RÉSEAU DE	LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'EAU Public Privé	LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'EAU					
DISTRIBUTION D'EAU	DIAMÈTRE DES CANALISATIONS	La commune réalisera la desserte	Avant le				
	ADAPTATION DU RÉSEAU PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET Bonne Insuffisante Mauvaise	La commune fera réaliser la desserte par un concessionnaire	Avant le				
	Y A T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS ? LESQUELS ?	La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée					
		La commune ou le concessionnaire n'a pas l'inl	lention de réaliser le réseau				
23.	LE TERRAIN EST DESSERVI EN ELECTRICITÉ BASSE TENSION	LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI EN ELEC					
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	LA DESSERTE EN ÉLECTRICITÉ EST ELLE ?  Bonne Insuffisante Mauvaise	La commune fera réaliser la desserte en électricité basse tension	Avant le				
	Y A T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS ? LESQUELS ?	La commune n'est pas en mesure de préciser s	si la desserte sera assurée				
	LE RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ SITUÉ SUR LE TERRAIN DEVRA T-IL ÊTRE AÉF	JRIEN OU ENTERRÉ ?					

24. RÉSEAU	LE TERRAIN EST DESSERVI PAF	UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT	LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN RÉSEAU					
D'ASSAINISSEMENT	Public Privé		D'ASSAINISSEMENT					
	PAR UN RÉSEAU SÉPARATIF	PAR UN RÉSEAU UNITAIRE	La commune réalisera la desserte	Avant le				
	ADAPTATION DU RÉSEAU DES EAUX PLUVIALES PAR RAPPORT AU PROJET		La commune fera réaliser la desserte par (1) Avant le					
•	Bonne Insuffisante Mauvaise							
	ADAPTATION DU RÉSEAU DES EAUX USÉES PAR RAPPORT AU PROJET		La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée					
	Bonne Insuffisante Mauvaise		La commune n'a pas l'intention de desservir le terrain par un réseau public d'assainissement					
	Y A T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS (RACCORDEMENT, EXTENSION) ? LESQUELS ?		AVIS SUR LES MODALITÉS D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL ENVISAGÉ PAR LE DEMANDEUR					
	DOSSIER TRANSMIS AU S.P.A.N.C		AVIS DU S.P.A.N.C					
25.	OUI	NON	FAVORABLE	DÉFAVORABLE				
RÉSEAU SÉCURITÉ INCENDIE	Les constructions peuvent-elles être de	esservies par un réseau assurant la lutte co	ontre l'incendie ?	NON				
3. PAF	TICIPATIONS AU FI	NANCEMENT DES ÉQ	UIPEMENTS PUBLICS					
3.1 P.A.E <sup>(2)</sup>		LONTON DE LA CARTIGIDA	TION					
3.2 P.U.P <sup>(3)</sup>	OUI NON		TION:euros					
3.3	OUI NON DATE DE LA CONVENTION :							
P.V.R <sup>(4)</sup>	Si une délibération a été instituée, date :							
	Le terrain est-il concerné par une délib	eration specifique.	xistante : OUI	NON				
3.4			mettre en place : OUI	NON				
P.R.E <sup>(5)</sup>	OUI NON	SI OUI Montant :	euros					
3.5 P.N.R.A.S <sup>(6)</sup>	OUI NON	SI OUI Montant :	euros					
3.6 P.E.P.E <sup>(7)</sup>	OUI NON	SI OUI Montant :	euros					
4. AVI		E CONSTRUCTION (le	cas échéant)	Total Confederation (Confederation Confederation Confedera				
41. AIRE DE STATIONNEMENT	OBSERVATIONS DU MAIRE							
42. ASPECT EXTÉRIEUR	OBSERVATIONS DU MAIRE SUR L'ASPECT EXTÉRIEUR DU PROJET (TOITURES, FAÇADES, CLOTURES)							
5. AVJ	S DU MAIRE							
(FAVORABLE (NATURE ET MOTIFS DES PRESCRIPTIONS S'IL Y A LIEU)  DATE 23/12/ 22								
LE MAIRE								
DÉFAVORABLE (INDIQUER LES MOTIFS COMPTE TENU DES OBSERVATIONS TIRÉES DES RUBRIQUES 13 à 42)  LE MAIRE  Le Maire,  Christophe OLLIVIER								
EDAUCA Att Cott 7								
SURSIS À STATUER (EN CAS DE RÉVISION OU D'ÉLABORATION DU DOCUMENT D'URBANISME)								
	The state of a few states of the state of th							

(2) P.A.E : Programme d'Aménagement d'Ensemble (5) P.R.E : Participation pour Raccordement à l'Egoût (6) P.N.R.A.S : Participation Non-Réalisation Aire de Stationnement

P.V.R: Participations pour Voirie et Réseaux
 P.E.P.E: Participat° Equipemts Publics Exceptionnels